CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10731** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/1989

Raison sociale : SAS THOMET

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/03/2016

Capital : 102 400

27 AVENUE JEAN DES FIGUES
04200 SISTERON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 90 B 40062

Siret : 353 471 410 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9129910

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-160168

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-160168

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 92 61 03 21 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
THOMET PAUL DIRECTEUR GÉNÉRAL / THOMET SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@thomet.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 760 378 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	13	03/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 08:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.